



Obligation de paiement de maison de retraite pour petit enfants

Par **galiweb**, le **01/02/2008** à **12:05**

Bonjour,

J'aimerais savoir les réels obligations de payer pour une maison de retraite pour ma grand-mère. Pour m'informer.

La situation est que personnellement j'ai plus mes parents et qu'ils étaient divorcés et mon cousin encore enfant lui n'a plus son père et ses parents n'étaient pas mariés.

Donc j'aurai voulu savoir sachant qu'il ne reste plus que ses deux petits enfant à ma grand-mère, le jour où elle déciderait d'aller en maison de retraite et que ses revenus ne sont pas suffisants, est-ce nous ses petits fils, où du moins moi puisque mon cousin est trop jeune je pense qui seront obligé de payer sa maisn de retraite?